

Expéditeurs : CSNPH  
c/o SPF Sécurité sociale – DG Personnes handicapées  
Centre Administratif Botanique – Finance Tower  
Boulevard du Jardin Botanique 50 bte 150  
1000 Bruxelles

Monsieur Gauthier Cocle

Nos références : CSNPH/VD/ EDC  
Date : 28 mars 2016

Concerne : mise en œuvre du projet « European Disability Card » - réflexions du CSNPH par rapport aux questions posées

Monsieur,

Le CSNPH tient à souligner qu'il apprécie votre démarche consultative du CSNPH dès la première phase du développement du projet.

Le CSNPH vous remercie également pour la présentation et l'échange constructif qui s'en est suivi en séance plénière du 21 mars.

Il vous livre ci-après ses premières réflexions par rapport aux questions posées.

- **La mise en place d'un système de gestion public et partagé de la carte :**

- Réflexions/idées/propositions sur le développement du processus de délivrance de la carte ?

**Le CSNPH** insiste sur les aspects suivants :

- L'obtention de la carte doit générer le moins possible de démarches ; une délivrance spontanée serait souhaitable
- La durée de vie de la carte doit être la plus longue possible ; quid des reconnaissances limitées dans le temps du handicap ?
- La politique et les critères de la reconnaissance du handicap relèvent aussi en grande partie des entités fédérées ; l'attribution de la carte, en tant qu'outil de soutien à la participation sociétale doit faire l'objet d'une grande souplesse ; la reconnaissance de la carte pour les enfants handicapés doit être particulièrement encouragée
- La carte doit être gratuite (duplicata payant)

- **La sensibilisation des prestataires de services :**

- Réflexions/idées/propositions de certains partenaires spécialisés dans les domaines des loisirs, de la culture et du sport en vue d'une collaboration permettant de sensibiliser les prestataires de services ?

**Le CSNPH** insiste pour que les coupoles et structures suivantes soient interpellées :

- communauté FR : ADEPS, CAWAB, Asbl « Attractions et tourisme », coupole Musées et société en Wallonie (<http://www.msw.be/>), fédération des gîtes, fédération de l'Horeca, fédération tourisme, cinémas, centres culturels et centres attraction
- Flandre : Toegankelijkvlaanderen
- Fédéral : Fédération des Musées fédéraux, Fed+, Ligue des Familles.

Les 3 organisations « Union des Villes et des Communes » pourraient également être approchées.

Il insiste par ailleurs sur la mise en information des prestataires sur les exigences de l'accessibilité. A cet effet, le CSNPH joint sa note de position « accessibilité » ; le CAWAB pour la Wallonie et Toegankelijkvlaanderen sont des bureaux qui pourraient conseiller pratiquement et accompagner à la mise en œuvre de projets d'accessibilité des prestataires

- Réflexions/idées/propositions en vue de la réalisation et de la diffusion de la brochure à destination des prestataires de services ?

**Le CSNPH** demande que cette brochure précise aussi les mesures liées à l'accueil des personnes handicapées .

**Le CSNPH** suggère de tirer profit de cette démarche pour sensibiliser à la mise en accessibilité des bâtiments et de l'environnement.

- **Le développement d'une campagne d'information à l'intention des utilisateurs :**

- Réflexions/idées/propositions en vue du développement d'un site web, en format accessible aux personnes handicapées ?

**Le CSNPH** insiste pour que l'accessibilité du site couvre le langage « facile à lire », la traduction gestuelle, le langage audio phonique et le langage braille. Il est essentiel que les

informations soient complètes (description factuelle des mesures d'accessibilité prévues) et régulièrement mises à jour

La sensibilisation papier est aussi essentielle .

Il suggère que les décisions rendues par les 5 Agences mentionnent l'existence de la carte ou joignent un feuillet d'information.

- Réflexions/idées/propositions en vue de la réalisation et de la diffusion de la brochure d'information destinée spécifiquement aux personnes handicapées ?

**Le CSNPH** demande une couverture en langage braille, facile à lire et pictogrammes

- Réflexions/idées/propositions en vue de l'organisation d'un évènement de lancement (un "kick-off") ?

**Le CSNPH** insiste sur un évènement informatif et inclusif de toutes les parties à ce projet. Le choix du lieu est aussi important tant sur le plan de son accessibilité que de la symbolique de la carte.

Le CSNPH reste à votre disposition dans les prochains mois pour toute information et contribution.

Avec mes salutations les meilleures,

Au nom du CSNPH  
La Présidente :

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Gisèle Marlière', with a stylized flourish at the end.

Gisèle MARLIERE